

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,  
DE L'OUTRE-MER,  
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES  
ET DE L'IMMIGRATION

Gendarmerie de l'armement

**Décision n° 508 du 7 mars 2011 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie  
du cadre général de la gendarmerie de l'armement**

NOR : IOCJ1102428S

Le commandant de la gendarmerie de l'armement,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'avancement des sous-officiers de gendarmerie de carrière ;

Vu la décision n° 2801 du 1<sup>er</sup> décembre 2010 (NOR : IOCJ1029453S),

Décide :

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1<sup>er</sup> avril 2011 :

|               |                  |                                       |
|---------------|------------------|---------------------------------------|
| Liandier Marc | Nigend : 164 748 | Numéro de livret de solde : 8 021 161 |
|---------------|------------------|---------------------------------------|

Fait le 7 mars 2011.

*Le colonel,*  
*commandant la gendarmerie de l'armement,*  
C. FRITSCH